

Descriptif FOAD Formation à Distance : Obligations des élèves et prise en charge des stagiaires (D6353-3 du code du travail)

Compétence et qualification de la personne chargée de vous assister /Modalités techniques de votre prise en charge/Délais.

Les élèves en FOAD dès leur inscription choisissent un groupe de rattachement avec lequel ils feront leur deuxième année obligatoirement en présentiel, en formule week end ou semaine, sur Vauvert ou Paris.

Ils doivent assister obligatoirement à 5 jours minimum la 1^{ère} année (entre le 1^{er} et le 15^{ème} jour de la formation) et plus s'ils le souhaitent. Et la 2^{ème} année s'effectue obligatoirement en présentiel.

Leur fiche d'inscription est transmise à un Formateur référent faisant partie de l'équipe pédagogique, obligatoirement Sophrologue et Formateur de l'Ecole, qui assistera le bénéficiaire de la formation durant tout son apprentissage.

Dans les 15 jours de leur inscription il est prévu un premier rdv téléphonique (Skype, Messenger etc...) pour faire connaissance et prévoir un calendrier.

Modalités Techniques de Prise en Charge :

Après la première session de week end ou semaine du groupe référent l'élève reçoit les codes de téléchargement des cours théoriques et des exercices pratiques.

Dans le même temps il est prévu avec le formateur référent un rdv dans les 15 jours suivants le jour du téléchargement pour effectuer un point sur l'entraînement de l'élève et sa capacité à utiliser les documents afin d'adapter la formation aux difficultés éventuelles rencontrées par l'apprenant. Il lui est laissé toute liberté de convenir d'un ou plusieurs rdv avant.

La prise en charge suivant chaque téléchargement permet la vérification de l'apprentissage et de l'entraînement.

Les codes sont donnés à l'élève par intranet au fur et à mesure du déroulement de la formation du groupe référent.

Suite au 1^{er} week end ou première semaine l'élève peut ainsi télécharger les outils pédagogiques afin d'être en parfaite harmonie avec son groupe référent.

A chaque déplacement de l'élève en Présentiel, le formateur présent lors de la formation, prend en charge l'élève pour un entretien sur l'avancée de son apprentissage.

Délai de restitution des devoirs et travaux : l'élève doit remettre un mois avant le dernier module week end ou semaine de l'année, son travail de rédaction de synthèse de 10 pages et la réponse écrite au questionnaire d'évaluation théorique sur les cours de première année.

La deuxième année s'effectue obligatoirement en présentiel.